



Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

Fédération Générale des Transports et de l'Équipement

47-49 avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS

Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71

Mel : cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

Site internet : www.cfdtcheminots.org

Communiqué de presse

L'Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires communique

ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

La trêve des confiseurs vient d'être brutalement troublée par un gouvernement avide de faire passer ses décrets sur la reformes des régimes spéciaux. Rappelons que ces projets de décrets doivent faire l'objet d'une concertation sociale début janvier avant leurs publications.

Pendant que le président de la république passe des vacances "pharaoniques", son ministre du travail, Xavier Bertrand, explique benoîtement aux cheminots qu'il faudra se serrer encore plus la ceinture, c'est à dire cotiser 41 ans pour bénéficier d'une retraite modeste.

La CFDT Cheminots affirme clairement que contrairement aux propos du ministre, cette question n'a jamais été évoquée lors des rencontres auxquelles elle s'est rendue.

Au contraire, lors de sa rencontre du 25 octobre, la CFDT Cheminots écrivait qu'elle était opposée à tout allongement de la durée de cotisation à 41 ans. Le silence du ministère vaut acquiescement !

La CFDT Cheminots s'oppose donc à tout allongement de la durée de cotisation au delà de 40 ans. Elle appelle à une convergence des revendications public/privé en affirmant que l'allongement de la durée de cotisation n'est pas une fatalité mais un choix politique.

Paris, le 27 décembre 2007 à 11h00



Election CA 2008 : surfez avec la CFDT sur son blog
<http://cfdt.cheminots.over-blog.fr/>
et aussi sur <http://cfdtcheminotscentre.org>

